

.../... de vie scolaire lorsqu'il accueille un enfant handicapé, mais il est moins enthousiaste à assumer la responsabilité de leur travail, d'autant qu'ils ne sont pas formés. Il y a des consignes souvent transgressées qui font que l'AVS doit toujours rester sous le regard de l'enseignant, ce qui n'est pas toujours possible. S'il se passe quoi que ce soit en dehors de sa présence, l'enseignant est responsable. Les AVS ont pour consigne de ne rien dire aux parents alors qu'ils sont sans cesse au contact de l'enfant. Pourtant, ils se vivent comme médiateurs, ayant à faire avec les tensions entre parents, enfants et enseignants. Concernant les aides-soignantes, il va de soi que la réforme de la formation des infirmières va entraîner dans son sillage celle des aides-soignantes... Les IFSI mettent en place des systèmes de passage pour permettre aux aides-soignantes de devenir infirmières. Quand on devient infirmière aujourd'hui, on doit avoir le niveau bac. Les aides-soignantes viennent plutôt de filières ayant des difficultés avec l'école. Le problème évoqué par les enseignants en IFSI concerne surtout le rapport à l'écrit. Comment les amener au niveau exigé des infirmières qui sont désormais supposées être capable de rédiger des notes de synthèse, de rédiger des mémoires, plus une

culture technique, scientifique. La difficulté se concentre apparemment sur le problème de l'écriture. Elles sont amenées à faire des cours d'orthographe, de grammaire... on est loin du soin. La vraie question politique est de transformer les infirmières, les éducateurs, etc. en petits cadres. La demande des infirmières est d'être reconnues, même si ce milieu est très peu homogène selon les générations. Il ne faut pas oublier que cette réforme est née de la revendication des organisations représentatives et que la volonté ministérielle est d'avoir des cadres opératoires qui vont relayer la politique au cœur des services en assumant la responsabilité. La réforme a transformé les tuteurs de terrain en formateurs de terrain. L'infirmière qui accueille des étudiants est désormais considérée comme formatrice, elle doit évaluer les stagiaires selon la nouvelle grille qui est déclinée du référentiel de compétences. Comme cela a posé de nombreux problèmes cette année, les IFSI ont mis en place des formations pour les professionnels de terrain pour leur apprendre à renseigner les nouvelles grilles. C'est un nouveau marché qui s'ouvre pour les IFSI de former les praticiens de terrain à l'encadrement des stagiaires. ■

## Fière d'être infirmière

■ **Claire Martin-Lucy**, infirmière

Quand je me suis inscrite à l'école des infirmières de la Salpêtrière en 1972, j'avais déjà passé deux années en faculté au CHU Pitié et obtenu un certificat de psychomotricité.

Créé par le professeur Duché (nous avions sa seule secrétaire comme interlocuteur et elle longeait les murs placardant sur un petit tableau des listes de noms et d'adresses de stages). Nous avons eu de brillants professeurs, mais nous étions la risée des étudiants en médecine de l'époque : certains se souviennent peut-être de ces « psychobatraciens » qui pratiquaient la respiration abdominale bruyamment ! Nous étions bien trois cents la première année dans un amphithéâtre, la deuxième année beaucoup moins. Les élèves qui n'avaient pas encore le statut d'étudiants étaient obligés de faire des petits boulots à côté et l'assiduité était obligatoire pour obtenir le certificat qui n'offrait guère de débouchés. On trouvait des vacances payées à l'heure, nous n'avions pas de statut dans les établissements et la fille d'ouvrier que j'étais a choisi de faire « son service militaire » en intégrant « l'école des Bleues » pour obtenir un diplôme d'Etat d'infirmière valorisant à l'époque.

Heureusement que j'ai été le poulain d'une monitrice, car dès le premier jour de stage avec les odeurs, la vue des plaies et l'accueil du « cerbère de service », je suis « tombée dans les pommes ». Nicole Q. nous encadrait très bien au lit du malade et, petit à petit, j'ai même appris à aimer faire les pansements les plus sales et ceci jusqu'à ma fin de carrière en chirurgie ORL avec les soins aux trachéotomisés.

La mise en place intelligente du plan de soins, dans les années 70, m'a servi toute ma carrière et j'ai aimé ensuite participer à tout ce travail collectif sur les transmissions ciblées et même la mise en place du dossier informatisé, à l'Institut de cardiologie, a valorisé mes savoirs professionnels. J'ai toujours été fière d'être infirmière. ■